Association canadienne des distributeurs et exportateurs de films Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018

Résumé

L'Association canadienne des distributeurs et exportateurs de films (ACDEF) aimerait remercier le Comité permanent des finances de lui donner la chance de participer aux consultations prébudgétaires de 2018.

Tandis que les industries culturelles canadiennes continuent de s'adapter et d'innover dans la nouvelle ère numérique, le gouvernement fédéral doit solidifier et moderniser ses politiques culturelles pour appuyer les acteurs clés de l'industrie et les principaux contributeurs de l'écosystème culturel. À l'heure actuelle, le Canada n'est pas doté d'un cadre politique fonctionnel pour la distribution de films. Non seulement les distributeurs de longs métrages étrangers représentent une menace pour l'industrie du film canadienne, mais ils siphonnent aussi les fonds et le financement destinés à l'écosystème culturel. En conséquence, la compétitivité du Canada sur la scène mondiale en souffre. Afin de garantir la pérennité des longs métrages canadiens, l'écosystème culturel du pays doit solidifier ses politiques pour protéger toute l'industrie et permettre aux distributeurs de films canadiens de raconter des histoires canadiennes dans leurs longs métrages.

L'Association canadienne des distributeurs et exportateurs de films (ACDEF)

L'ACDEF représente l'industrie canadienne de la distribution de films et ses membres quant aux questions d'intérêt national. Parmi ses membres, l'ACDEF compte CropGlass, d Films, Elevation Pictures, Entertainment One/Les Films Séville, Kinosmith, Métropole Films, Mongrel Media, Pacific Northwest Pictures, Search Engine Films et LaRue Entertainment.

Ce sont les membres de l'ACDEF qui présentent aux Canadiens la majorité des films produits au pays. Ses activités comprennent la consultation auprès du gouvernement, sa sensibilisation et sa mobilisation à l'égard de l'érosion actuelle des politiques sur la distribution des films canadiens et de ses répercussions culturelles, sociales et économiques. Notre association représente une variété d'entreprises, y compris des petits distributeurs de films indépendants et de grandes sociétés de médias mondiales. Tous nos membres appuient la proposition en matière de politiques présentée dans ce mémoire.

La distribution de films au Canada

La distribution de films occupe une place de premier rang dans l'écosystème culturel du Canada et génère des retombées économiques, culturelles et sociales majeures tout au long du cycle de vie d'un long métrage. La distribution de films est le parcours qui permet aux consommateurs d'accéder à un long

métrage. Les politiques culturelles qui influent sur le secteur de la distribution de films influent également sur la création, l'accessibilité, la consommation et la croissance des longs métrages. La participation des distributeurs canadiens commence à même la conception du contenu culturel où ils fournissent souvent le financement pour la production de longs métrages canadiens. Ce financement accordé par les distributeurs de films dans la phase de préproduction favorise l'admissibilité des projets à des investissements des fonds culturels canadiens, qui permettent la production de films canadiens de qualité. Les distributeurs misent ensuite sur leur expérience et leur expertise pour améliorer la visibilité des films et favoriser la génération de recettes au Canada. Ainsi, cela crée un cycle d'engagement et de réinvestissement dans l'écosystème culturel canadien et assure la création et la croissance de centres clés de l'industrie culturelle au Canada.

De plus, les distributeurs de films jouent un rôle essentiel en évaluant le marché pour les longs métrages canadiens et en élaborant des stratégies de diffusion sur plusieurs plateformes, du cinéma à la télévision, sans oublier les appareils mobiles. Ils offrent d'abord une plateforme cinématographique aux longs métrages canadiens pour qu'ils touchent un plus vaste auditoire et se fassent ainsi mieux connaître. En appuyant la plateforme offrant la plus grande visibilité aux longs métrages, soit la plateforme cinématographique, et en tirant profit promotionnelles, d'importantes occasions les distributeurs augmentent directement la notoriété de ces films auprès des auditoires locaux et internationaux. Grâce à leur expérience et leur expertise, les distributeurs permettent aux films de joindre les auditoires et maximisent leur visibilité et leur consommation sur d'autres plateformes, comme iTunes, la télévision et Netflix, qui à leur tour prolongent le cycle de vie du contenu culturel canadien.

Du point de vue des politiques, les distributeurs sont l'un des plus importants moteurs du financement et du marketing des films canadiens. De 1995 à 2015, les membres de l'ACDEF ont investi environ 400 millions de dollars dans les productions canadiennes. Les distributeurs sont également la principale force derrière l'exportation des films canadiens en solidifiant la présence du Canada sur le marché cinématographique mondial. En misant sur leur expérience et leur expertise en matière d'exportation de longs métrages canadiens, ils augmentent la valeur culturelle et économique de ces derniers, laquelle valeur contribue à long terme à la santé financière et créative de l'industrie et à l'économie et la culture du pays en général.

En 2017, l'industrie de la distribution de films au Canada a généré des revenus de 1,85 milliard de dollars. Elle a affiché une hausse annuelle de -1,1 % de 2012 à 2017, mais une croissance annuelle de 0,3 % est prévue au cours des cinq prochaines années. Les 464 entreprises canadiennes contribuant à la distribution de films canadiens ont affiché des profits de 330,2 millions de dollars en 2017, dont 162,7 millions versés en salaire pour 1 305 employés canadiens.

Comme il est indiqué ci-dessus, il est prévu que les recettes de l'industrie augmentent à un taux annualisé de 0,3 % à mesure que la transition vers le numérique continue d'évoluer. Cependant, la portion de la croissance de l'industrie représentée par les distributeurs canadiens diminuera considérablement si les distributeurs étrangers continuent d'envahir le marché canadien.

Selon le CANSIM, les revenus de distribution totaux des productions non canadiennes sont plus de cinq fois supérieurs à ceux des productions canadiennes. Cette situation découle en partie des goûts des Canadiens, mais également de l'envahissement croissant des distributeurs de films étrangers du marché canadien. La présence étrangère envahissante diminue le volume et l'accessibilité des productions canadiennes, limite le choix des consommateurs canadiens, réduit les véritables occasions cinématographiques pour les productions canadiennes et crée des obstacles aux jeunes Canadiens qui veulent se tailler une place dans l'industrie.

Pour l'instant, il n'existe pas de politique applicable pour interdire les activités des distributeurs de films étrangers au Canada, qui d'ailleurs ne contribuent aucunement à l'économie sur le plan des emplois ou du financement ni sur le plan culturel dans le monde du film canadien.

Politique sur la distribution de films

Pendant des décennies, le cadre de politiques qui protège le 15 % du marché cinématographique canadien n'étant pas contrôlé par Hollywood était respecté par les entreprises étrangères. La solidité actuelle de la distribution de films au Canada découle directement d'une politique mise en place par l'honorable Flora McDonald en 1988, qui exigeait que la distribution de longs métrages au Canada soit effectuée par des entreprises canadiennes, à l'exception de six studios hollywoodiens majeurs qui avaient des droits acquis. Cette politique n'a pas été instaurée en loi en raison du changement de gouvernement. Cependant, elle a quand même servi de fondement sur leguel repose le secteur de la distribution de films au Canada et, à ce titre, a permis de créer des entreprises de distribution dynamiques bien positionnées pour investir dans les longs métrages canadiens et les appuyer. Pourtant, comme la politique n'a pas force de loi, les distributeurs étrangers (à l'exception des distributeurs américains ayant des droits acquis et des bureaux et des employés au Canada) ont profité de cette absence d'obligation légale pour commencer à perturber la pratique courante en matière de distribution de films au Canada et tester les limites de la politique tout en érodant sa portée et créant un nouveau précédent néfaste. Les gouvernements provinciaux peuvent agir en résiliant les permis de ces entreprises étrangères, mais ont besoin que le gouvernement fédéral confirme que la politique s'applique bel et bien.

Recommandation

L'ACDEF participe aux consultations prébudgétaires 2018 pour demander au gouvernement du Canada d'adopter un cadre politique officiel qui exige que la distribution des films au Canada soit assurée par des entreprises canadiennes. L'ACDEF demande également que le gouvernement accélère l'entrée en vigueur de la loi pour combler l'écart législatif actuel. Si elle est appliquée, la recommandation de l'ACDEF solidifiera une politique en matière de distribution canadienne déjà en place, mais menacée, qui appuiera les entreprises indépendantes canadiennes et favorisera les investissements dans notre économie.

L'ACDEF propose que le gouvernement du Canada instaure une politique qui ressemblerait à bien des égards à la politique de distribution de 1988, mais qui, modernisée, tiendrait compte des circonstances changeantes de l'ère numérique. La consécration de la politique de 1988 en tant que loi encouragerait la croissance d'un écosystème du film canadien sain qui appuierait les artistes, producteurs et auditoires canadiens, et remédierait à l'érosion actuelle du milieu de la distribution au Canada.

Pour veiller à la viabilité de notre secteur de la distribution de films, il est crucial que nous accordions la priorité aux entreprises canadiennes qui contribuent à l'économie du pays par leur expertise, leurs efforts, leurs investissements et les impôts qu'elles paient et qui continueront de réinvestir dans la production canadienne et de veiller à ce que les films canadiens pénètrent le marché. En créant aujourd'hui une politique qui protégera la distribution de films au Canada, nous assurerons aux créateurs culturels de demain un écosystème culturel solide et sain dans lequel ils pourront innover, partager et préserver la culture canadienne.

Conclusion

Les membres de l'ACDEF aimeraient remercier le Comité permanent des finances pour l'attention qu'il portera à l'instauration d'une politique sur la distribution de films au Canada dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018.